



Communiqué aux médias de la Fédération suisse des betteraviers, de Sucre Suisse SA et de l'Union suisse des paysans, le 3 mai 2021

Le Conseil national plébiscite le sucre suisse.

Le 3 mai 2021, dans le cadre de la session spéciale, le Conseil national s'est exprimé en faveur du sucre suisse. Concrètement, il a voté pour une protection douanière minimale en regard du sucre importé et il soutient les betteraviers en maintenant le montant des contributions pour culture particulière pour les cinq prochaines années. La Fédération suisse des betteraviers, Sucre Suisse SA et l'Union suisse des paysans se réjouissent de cette décision qui témoigne d'un engagement clair en faveur de la filière du sucre suisse.

Avec l'initiative parlementaire de Jacques Bourgeois, un des points qui figurait à l'ordre du jour du Conseil national est d'importance existentielle pour l'ensemble du secteur du sucre en Suisse. Il ne s'agit de rien de moins que de la survie de la culture et de la production de sucre suisse en Suisse. Sa production est de 30 % plus durable que le sucre importé et représente un aliment important pour l'autosuffisance de la Suisse.

Un des aspects du débat portait sur la protection douanière dont bénéficie le sucre indigène contre le sucre d'importation bon marché, souvent produit de manière non durable. Le Conseil national a reconnu la nécessité d'intervenir et l'importance de cet outil pour défendre la filière du sucre et il l'a approuvé. La reconduction des contributions pour culture particulière était en revanche plus controversée. Une majorité de la CER-N qui souhaitait encourager d'avantage les modes de culture soi-disant plus écologiques s'opposait à une minorité en faveur du maintien des soutiens accordés jusqu'ici et qui ont fait leurs preuves.

La proposition de la minorité de la CER-N, qui encourage d'une part les méthodes de culture particulièrement écologiques bio et IP-Suisse avec une contribution par hectare effectivement plus élevée et qui, d'autre part, permet de maintenir le volume de betteraves cultivées aujourd'hui de manière conventionnelle a été limitée à cinq ans. Cette solution de compromis, proposée par Martina Munz, a convaincu une large majorité. Le Conseil national a approuvé la proposition avec 155 voix pour et s'est ainsi prononcé en faveur du maintien de la production de sucre en Suisse. En outre et à une large majorité, le Conseil national a soutenu une motion de la commission visant à promouvoir des méthodes de culture des betteraves durables. La FSB, Sucre Suisse SA et l'USP prennent connaissance de ces décisions avec satisfaction.

L'affaire n'est cependant pas encore gagnée. Le Conseil des États doit se prononcer à son tour. Les acteurs concernés espèrent que lui aussi sera convaincu par les arguments du secteur du sucre et qu'il suivra le Conseil national.

Informations pour journalistes

Josef Meyer, président de la Fédération suisse des betteraviers, téléphone : 079 606 10 21

Andreas Blank, président du Conseil d'administration de Sucre Suisse SA, téléphone : 079 334 35 26

Martin Rufer, directeur de l'Union suisse des paysans, téléphone : 078 803 45 54